

VILLE DE SAINT-TITE

RÈGLEMENT NUMÉRO 564-2026

IDENTIFIANT LES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX QUI AURONT LIEU À SAINT-TITE EN 2026

PROJET #1

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi concernant la Ville de Saint-Tite* (projet de loi 209 privé), la Ville peut identifier, par règlement, les événements spéciaux se tenant sur son territoire;

ATTENDU QU'un événement spécial, au sens de la *Loi concernant la Ville de Saint-Tite* (projet de loi 209 privé), est une activité de portée provinciale se tenant sur tout ou partie du territoire de la Ville pour une période n'excédant pas quinze (15) jours;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 10 mars 2026 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

ATTENDU QUE le greffier mentionne que ce règlement a pour objet de déterminer les événements spéciaux devant avoir lieu en 2026 sur le territoire de la Ville de Saint-Tite, le tout en vertu de la *Loi concernant la Ville de Saint-Tite* (projet de loi 209 privé);

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite décrète ce qui suit :

Article I Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Article II Titre

Le présent règlement porte le titre « Règlement identifiant les événements spéciaux qui auront lieu à Saint-Tite en 2026 ».

Article III Événements

Les événements spéciaux au sens de la *Loi concernant la Ville de Saint-Tite* (projet de loi 209 privé) sont pour l'année 2026 :

- Compétitions de gymkhana et finale canadienne de l'IPRA : Montage les 13 et 14 mai, événement du 15 au 17 mai et démontage du 18 au 20 mai 2026;
- Compétitions de gymkhana : Montage du 23 au 25 juin, événement du 26 au 28 juin et démontage du 29 au 30 juin 2026;
- Festival Western : du 11 au 20 septembre 2026

Article IV Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Copie certifiée conforme du projet #1 du règlement numéro 564-2026 adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 10 mars 2026.

Ce 11 mars 2026

A handwritten signature in blue ink that reads "Simon Parisé". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Simon Parisé,
Greffier